

Bordereau attestant l'exactitude des informations - QUIMPER - 2903 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/08/2025 - 3835 - 2014 B 00357 - 802 724 229 - BREIZH NIGHT
DEVELOPPEMENT

BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 877 900 euros
Siège social : 59 Rue du Président Sadate, 29000 QUIMPER
802 724 229 RCS QUIMPER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 16 897,82 euros de la manière suivante :

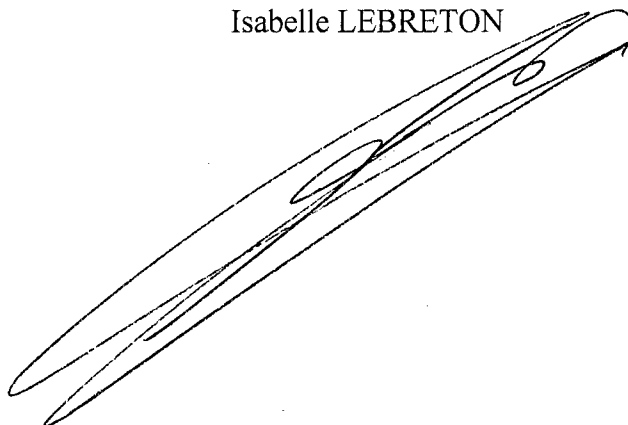
Bénéfice de l'exercice 16 897,82 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à - 431 689.30 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 décembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Isabelle LEBRETON



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Adresse de l'entreprise 59 rue du Président Sadate 29000 QUIMPER

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 0 2 7 2 4 2 2 9 0 0 0 1 7

Néant ☐ *Exercice N clos le,
30/06/2024

				Exercice N clos le, 30/06/2024			
				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
		Frais de développement *	CX				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF				
		Fonds commercial (1)	AH				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN				
		Constructions	AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 342	AS	4 342	
		Autres immobilisations corporelles	AT	7 855	AU	6 342	1 513
		Immobilisations en cours	AV	249 148	AW		249 148
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	2 223 823	CV	260 000	1 963 823
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	2 485 169	BK	270 684	2 214 485	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	789 155	BY	176 958	612 197
		Autres créances (3)	BZ	2 884 077	CA		2 884 077
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	615 646	CG		615 646	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	4 288 879	CK	176 958	4 111 921	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	6 774 049	1A	447 642	6 326 406	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS BREIZH NIGHT DÉVELOPPEMENT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 877 900)			DA	1 877 900	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	330 199	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(448 587)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	16 897	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 776 409	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 121 328	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	576	
	Dettes fiscales et sociales			DY	197 046	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	2 231 046	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	4 549 996		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 326 406		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 549 996
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	557 165	FH	FI 557 165
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	557 165	FK	FL 557 165
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ 153
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 557 318
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 8 855
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 18 087
	Salaires et traitements*				FY 265 689
	Charges sociales (10)				FZ 121 592
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*			GA 342
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC 176 958
					GD
	Autres charges (12)				GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 591 524
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG (34 205)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ 74 900
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP 74 900
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 30 599
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 30 599
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 44 301
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 10 095

Désignation de l'entreprise SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	33 617	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	33 617	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	12 407	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 407	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	21 210	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	14 408	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	665 837	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	648 939	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	16 897	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9	
Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		12 407		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			33 617	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures		Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 6 326 407 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 16 898 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/10/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 04 décembre 2020 modifiant le règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 343			4 343
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 883	973		7 855
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	249 149			249 149
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	260 374	973		261 346
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 223 824			2 223 824
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 223 824			2 223 824
ACTIF IMMOBILISE	2 484 197	973		2 485 170

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU TOP 3B 29000 QUIMPER	7 622	1 012 537	100,00	326 762
SASU SUPER 3B 29200 BREST	7 622	3 211 790	100,00	225 850
SASU 3 B C 56000 VANNES	7 622	36 050	100,00	51 586
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 223 000	2 223 000	217 115		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrang					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 343			4 343
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 000	342		6 342
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 342	342		10 685
ACTIF IMMOBILISE	10 342	342		10 685

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 673 233 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	789 156	789 156	
Autres	2 884 077	2 884 077	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 673 233	3 673 233	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 877 900,00 euros décomposé en 187 790 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 549 997 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	576	576		
Dettes fiscales et sociales	197 046	197 046		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 352 375	4 352 375		
Produits constatés d'avance				
Total	4 549 997	4 549 997		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	23 077			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 23 077 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Personnel - autres charges à payer	26 300
Charges sociales - charges à payer	9 200
Etat - autres charges à payer	3 088
Total	38 588

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2017, la société SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT, 59 rue du Président Sadate 29000 QUIMPER. Elle agit en qualité de tête de groupe.

A partir de l'exercice ouvert au 01.07.2017, la société SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe d'intégration fiscale du groupe SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT. Elle agit en qualité de tête de groupe.

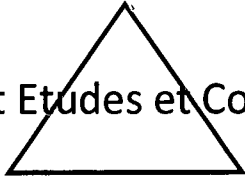
Les sociétés filiales sont les suivantes :

1. SAS SUPER 3B
2. SAS TOP 3B
3. SAS 3BC

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres Agents de maîtrise et techniciens Employés Ouvriers	2	
Total	2	



Audit Etudes et Conseils

SOCIETE INSCRITE A LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOCIETE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Tel. : 01 40 89 03 83

SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

802 724 229 R.C.S. Quimper

SAS au capital de 1 877 900 €

59 Rue du Président Sadate

29 000 QUIMPER

· RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 juin 2024

SIEGE SOCIAL : 45, RUE ANATOLE FRANCE
92300 LEVALLOIS PERRET



SARL AU CAPITAL DE 8.016€ - RCS B 343 922 860
APE : 6920Z – TVA FR 59 343 922 860 00030

SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

802 724 229 R.C.S. Quimper

SAS au capital de 1 877 900 €

59 Rue du Président Sadate

29 000 QUIMPER

Aux actionnaires,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Notre appréciation de la valeur des titres de participation s'est fondée sur l'analyse de l'approche retenue par la société, ainsi que sur l'examen de la situation des filiales détenues. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

IV- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

V- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LEVALLOIS PERRET, le 12 décembre 2024

Vincent LEGEI
Le commissaire aux comptes



SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Activités des sièges sociaux
59 rue du Président Sadate
29000 QUIMPER

Période : 01/07/2023 au 30/06/2024

 Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	5
<i>Règles et méthodes comptables</i>	6
<i>Notes sur le bilan</i>	8

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out	4 342,50	4 342,50		
Autres immobilisations corporelles	7 855,34	6 342,14	1 513,20	883,01
Immob. en cours / Avances & acompte	249 148,53		249 148,53	249 148,53
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 223 823,53	260 000,00	1 963 823,53	1 963 823,53
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	2 485 169,90	270 684,64	2 214 485,26	2 213 855,07
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	789 155,62	176 958,00	612 197,62	1 104 741,42
Fournisseurs débiteurs	233 927,68		233 927,68	83 727,68
Personnel	21 000,00		21 000,00	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	86 948,14		86 948,14	156 619,73
Autres créances	2 542 201,20		2 542 201,20	3 033 886,62
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	615 646,76		615 646,76	300 290,66
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	4 288 879,40	176 958,00	4 111 921,40	4 679 266,11
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 774 049,30	447 642,64	6 326 406,66	6 893 121,18

Bilan

	Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 877 900,00	1 877 900,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	330 199,00	330 199,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		112 526,84
Report à nouveau	-448 587,12	
Résultat de l'exercice	16 897,82	-561 113,96
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 776 409,70	1 759 511,88
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		76,81
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	2 121 328,56	2 275 480,02
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	576,20	1 564,80
Dettes fiscales et sociales	197 046,18	223 238,65
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 231 046,02	2 633 249,02
Produits constatés d'avance		
DETTES	4 549 996,96	5 133 609,30
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	6 326 406,66	6 893 121,18

Compte de résultat

	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	557 165,48	201 439,72	355 725,76	176,59
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	153,16	50 000,72	-49 847,56	-99,69
Total	557 318,64	251 440,44	305 878,20	121,65
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	8 855,48	41 719,52	-32 864,04	-78,77
Total	8 855,48	41 719,52	-32 864,04	-78,77
MARGE SUR M/SES & MAT	548 463,16	209 720,92	338 742,24	161,52
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	18 087,00	14 324,00	3 763,00	26,27
Salaires et Traitements	265 689,44	309 332,23	-43 642,79	-14,11
Charges sociales	121 592,08	156 046,54	-34 454,46	-22,08
Amortissements et provisions	177 300,47	296,54	177 003,93	NS
Autres charges		632,94	-632,94	-100,00
Total	582 668,99	480 632,25	102 036,74	21,23
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-34 205,83	-270 911,33	236 705,50	-87,37
Produits financiers	74 900,93	359 362,08	-284 461,15	-79,16
Charges financières	30 599,74	10 497,71	20 102,03	191,49
Résultat financier	44 301,19	348 864,37	-304 563,18	-87,30
Opérations en commun				
RÉSULTAT COURANT	10 095,36	77 953,04	-67 857,68	-87,05
Produits exceptionnels	33 617,46	529 765,47	-496 148,01	-93,65
Charges exceptionnelles	12 407,00	1 262 216,47	-1 249 809,47	-99,02
Résultat exceptionnel	21 210,46	-732 451,00	753 661,46	-102,90
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	14 408,00	-93 384,00	107 792,00	-115,43
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	16 897,82	-561 113,96	578 011,78	-103,01

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 6 326 407 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 16 898 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/10/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement de l'ANC N°2014603 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 343			4 343
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 883	973		7 855
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	249 149			249 149
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	260 374	973		261 346
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 223 824			2 223 824
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 223 824			2 223 824
ACTIF IMMOBILISE	2 484 197	973		2 485 170

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU TOP 3B 29000 QUIMPER	7 622	1 012 537	100,00	326 762
SASU SUPER 3B 29200 BREST	7 622	3 211 790	100,00	225 850
SASU 3 B C 56000 VANNES	7 622	36 050	100,00	51 586
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 223 000	2 223 000	217 115		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangèr					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 343			4 343
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 000	342		6 342
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 342	342		10 685
ACTIF IMMOBILISE	10 342	342		10 685

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 673 233 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	789 156	789 156	
Autres	2 884 077	2 884 077	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 673 233	3 673 233	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 877 900,00 euros décomposé en 187 790 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 549 997 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	576	576		
Dettes fiscales et sociales	197 046	197 046		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 352 375	4 352 375		
Produits constatés d'avance				
Total	4 549 997	4 549 997		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercic				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	23 077			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 23 077 euros.

Charges à payer

	Montant
Personnel - autres charges à payer	26 300
Charges sociales - charges à payer	9 200
Etat - autres charges à payer	3 088
Total	38 588